

# **Electricité suisse produite dans le pays**

**Document stratégique de l'Union démocratique du centre  
Juillet 2006**

## Table des matières

<b>1. Pour un approvisionnement électrique sûr et avantageux .....</b>	<b>3</b>
<b>2. La Suisse risque une pénurie d'énergie.....</b>	<b>4</b>
<b>3. La composition électrique suisse – sûre, fiable et axée sur l'avenir .....</b>	<b>6</b>
3.1. Force hydraulique.....	7
3.2. Force nucléaire.....	8
3.2.1. Réserves suffisantes.....	8
3.2.2. Régler rapidement l'élimination des déchets.....	9
3.2.3. Pousser la modernisation.....	9
<b>4. Autres formes d'énergie pour compléter l'approvisionnement électrique de la Suisse</b> .....	<b>10</b>
4.1. L'importance croissante de la biomasse .....	10
4.1.1. Gaz naturel synthétique et biogaz.....	10
4.1.2. La biomasse est une chance pour les agriculteurs suisses .....	11
4.2. Géothermie.....	11
4.3. L'énergie éolienne a des limites .....	12
4.4. L'énergie solaire est toujours chère.....	13
4.5. Gaz naturel: une solution transitoire pour combler des lacunes dans l'approvisionnement	
.....	13
<b>5. L'idéologisation du débat sur l'électricité nuit à la Suisse.....</b>	<b>14</b>
5.1. La loi sur le CO2 est inutile .....	14
5.2. L'encouragement des énergies alternatives est nocif pour l'économie .....	15
5.3. Initiatives en cours.....	16
<b>6. Les exigences de l'UDC .....</b>	<b>18</b>
6.1. De l'électricité avantageuse pour tous.....	18
6.2. De l'électricité nationale pour assurer l'indépendance du pays.....	19
6.3. Production électrique ménageant l'environnement .....	20

## 1. Pour un approvisionnement électrique sûr et avantageux

Un approvisionnement sûr et avantageux est d'une importance capitale pour notre pays. Tant la croissance économique, donc la prospérité du pays, que l'attractivité de la place économique suisse sont conditionnées par des fournitures d'électricité en suffisance et à bas prix. La sécurité de l'approvisionnement électrique est un des facteurs économiques essentiels à côté de la stabilité politique, d'une législation libérale, d'une imposition modérée et d'un réseau de transport performant. Bref, la Suisse a un intérêt fondamental à disposer d'un approvisionnement énergétique fiable et avantageux. Certaines conditions doivent cependant être remplies pour réaliser ces objectifs:

### 1. Pas de renchérissement artificiel de l'électricité

Les impôts et redevances qui renchérissent artificiellement l'électricité doivent être strictement refusés. Ils menacent la croissance économique, donc l'emploi, et compromettent l'attractivité économique de la Suisse. L'UDC s'oppose à toute tentative idéologique de modifier le comportement des consommateurs et rejette toute taxe d'incitation dans ce domaine.

### 2. Indépendance électrique de l'étranger

L'économie productrice de la Suisse a besoin d'un approvisionnement électrique performant et fiable. Les importations d'électricité ne répondront plus à l'avenir à cette double exigence. Pour garantir l'approvisionnement électrique même en des temps politiquement incertains, la priorité doit être accordée à l'extension de la production électrique dans le pays même. Cette politique énergétique doit se concentrer sur des formes d'énergies avantageuses, confirmées et compétitives.

### 3. Production électrique ménageant l'environnement

L'UDC approuve l'idée d'une production électrique émettant un minimum de CO<sub>2</sub>. Non seulement un faible niveau d'émission ménage l'environnement, mais il contribue en plus à l'attractivité de la place économique suisse. L'actuelle combinaison de force hydraulique et d'énergie nucléaire répond parfaitement à cette exigence. Le rendement de ces deux agents énergétiques doit donc être augmenté.

## 2. La Suisse risque une pénurie d'énergie

La politique énergétique de la Suisse est aujourd'hui à la croisée des chemins. **La prochaine échéance des contrats de fourniture avec les centrales nucléaires françaises et la fin de l'autorisation d'exploitation des centrales nucléaires Beznau I et II et Mühleberg poseront de gros problèmes d'approvisionnement énergétique à la Suisse dès 2020 au plus tard.** La Suisse doit donc prendre dès à présent des mesures concrètes pour assurer à long terme un approvisionnement électrique sûr et avantageux.

**La consommation d'énergie explose non seulement en Suisse, mais dans le monde entier.** Il y a de nombreuses raisons à cela: la population mondiale ne cesse d'augmenter et même des régions jusqu'ici peu développées entament aujourd'hui un vaste processus d'industrialisation et de motorisation. Il sera donc de moins en moins facile à l'avenir de couvrir les besoins énergétiques croissants de la Suisse par des importations, car les pays jusqu'ici exportateurs doivent d'abord couvrir les besoins de leurs propres marchés.

**Consommation d'électricité en Suisse de 1960 à 2005**



Source: Statistique suisse de l'électricité<sup>1</sup>

La consommation d'électricité de la Suisse ne cesse d'augmenter malgré les progrès réalisés en termes de rendement et malgré les contraintes légales. Elle a plus que triplé durant les 44 ans écoulés. Cette tendance se poursuivra forcément en raison des nouvelles applications et de la croissance démographique. Ajoutée à la perte de fournisseurs d'électricité, cette évolution générera de graves lacunes dans l'approvisionnement.

<sup>1</sup> La consommation d'électricité se compose de la consommation finale ainsi que des pertes de transport et de distribution qui se produisent entre l'usine électrique et l'acheteur.

**A côté de ce risque de pénurie, il faut également prendre en considération d'autres problèmes importants comme l'instabilité de la situation politique mondiale.** On citera à ce propos les conflits dans l'espace arabe ou encore l'attitude de la Russie, important fournisseur d'énergie qui n'hésite pas à se servir de ses réserves de gaz et de pétrole pour imposer ses intérêts politiques et financiers. Il suffit de se rappeler les événements du début de cette année où la société énergétique russe Gasprom a tout simplement fermé le robinet de gaz en direction de l'Ukraine pendant le litige provoqué par l'augmentation du prix du gaz.<sup>2</sup> Cette action a aussi eu des répercussions sur d'autres pays européens. Malgré la présence de contrats, les quantités convenues n'ont pas toujours été livrées.

**La soif d'énergie des nations industrielles en devenir que sont la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques est énorme et générera certainement une âpre concurrence entre pays acheteurs européens et asiatiques, si bien que les pays exportateurs d'énergie comme la Russie, mais aussi les Etats de l'espace arabe pourront dicter leurs conditions.**

Confrontée à une telle situation, la Suisse doit avoir pour principal objectif de s'assurer un approvisionnement énergétique sûr et avantageux. La première priorité doit être donnée à la réduction de la dépendance de l'étranger dans le domaine de l'énergie. Une politique énergétique dépendante de l'étranger menace la reprise économique et l'emploi. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse de s'attaquer rapidement et résolument aux problèmes qui l'attendent à ce niveau. Il s'agit aujourd'hui d'investir dans des ressources énergétiques avantageuses, confirmées et qui résistent à la concurrence.

**L'UDC exige un approvisionnement énergétique aussi indépendant que possible de l'étranger.**

**A cet effet, la politique énergétique doit se concentrer sur le développement des énergies avantageuses et qui ont fait leurs preuves.**

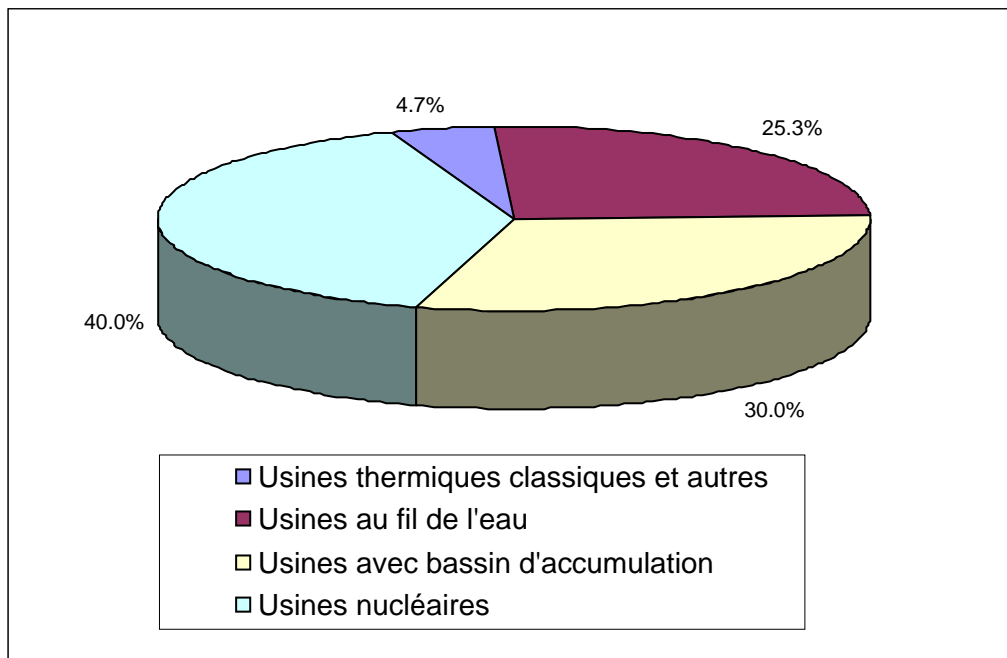
---

<sup>2</sup> Cet événement est surtout important pour la Suisse si celle-ci décide de construire des usines à gaz pour sa production d'électricité. La Suisse devant importer cette énergie, elle pourrait elle aussi être frappée par des problèmes de livraison.

### 3. La composition de l'approvisionnement électrique suisse – sûre, fiable et axée sur l'avenir

Depuis plusieurs décennies, la production électrique suisse se base sur la force hydraulique et nucléaire. Ces deux agents énergétiques répondent aux exigences d'une production électrique sûre, avantageuse, indépendante et ménageant l'environnement. En recourant à ces deux technologies exemptes de CO<sub>2</sub>, la Suisse occupe aussi une position de pointe en matière de protection de l'environnement dans la production électrique. La composition actuelle de la production électrique helvétique est faite d'un peu plus de 55% de force hydraulique, de 40% de force nucléaire alors qu'un peu moins de 5% proviennent d'usines thermiques classiques ou d'autres équipements.

Production d'électricité en 2004 selon le type d'usine électrique<sup>3</sup>



Source: Statistique suisse de l'électricité 2004.

Les énergies alternatives provenant notamment d'installations solaires et photovoltaïques ne représentent qu'une infime fraction des 5% d'électricité produite par la catégorie "Usines thermiques classiques et autres". En 2003, la part de ces deux ressources énergétiques à la totalité de la production électrique suisse était de 0,033%. La part de toutes les énergies renouvelables s'établissait à 1,5%<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Par "Usines thermiques classiques et autres", il faut entendre notamment la production électrique provenant d'usines d'incinération, d'installations de couplage chaleur-force, de chauffages à distance ainsi que d'énergies renouvelables comme le vent et le solaire. Les usines au fil de l'eau sont installées en majorité sur les rivières alors que la notion d'usines avec bassin d'accumulation comprend les lacs artificiels et les usines de pompage-turbinage.

<sup>4</sup> Statistique suisse de l'électricité 2004.

Selon une étude de l'Institut Paul Scherrer, les énergies alternatives – même si elles sont fortement soutenues – ne peuvent assurer en 2035 que 10% au maximum des besoins actuels en électricité.<sup>5</sup> Conclusion: les énergies alternatives apportent une contribution à l'approvisionnement énergétique de la Suisse, mais elles ne peuvent l'assurer dans le futur.

**La production électrique suisse repose principalement sur deux piliers, la force hydraulique et la force nucléaire. Ces deux ressources assurent un peu plus de 95% de notre approvisionnement électrique.**

**Les énergies alternatives ne pouvant assurer en 2035 – même si elles sont fortement soutenues – que 10% des besoins actuels en électricité, l'UDC demande que les agents énergétiques confirmés que sont la force hydraulique et la force nucléaire soient développés.**

### 3.1. Force hydraulique

Grâce à sa situation géographique, la Suisse dispose d'excellentes conditions pour produire de l'électricité avec la force hydraulique. **Château d'eau de l'Europe, la Suisse couvre la majorité de ses besoins d'électricité par cette ressource.** Il faut offrir des conditions-cadres avantageuses à cette exploitation énergétique pour permettre à la Suisse d'en tirer le meilleur profit. Il s'agit notamment d'assouplir les prescriptions trop rigides sur les débits d'eau résiduels. **Les initiatives et recours qui visent à entraver la production électrique d'origine hydraulique doivent être combattus avec détermination pour soutenir cette forme de production électrique durable et ménageant l'environnement.**<sup>6</sup>

L'augmentation du rendement des installations existantes (par exemple, en recourant à des turbines du dernier modèle) doit donc être saluée. Moyennant de bonnes conditions-cadres, le potentiel de production total des usines hydrauliques suisses pourrait être augmenté de 16% environ d'ici à 2050.<sup>7</sup>

L'extension de la force hydraulique est aussi dans l'intérêt d'une production électrique ménageant l'environnement. Ne produisant pas de CO<sub>2</sub>, cette ressource énergétique permet à la Suisse de se conformer aux accords internationaux sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

---

<sup>5</sup> Energiespiegel no 14 / octobre 2005. Partant de la consommation nationale actuelle, cette part serait d'environ 6000 GWh/a en 2035. A titre de comparaison, la production électrique de toutes les usines électriques suisses était de quelque 25'500 GWh/a en 2004.

<sup>6</sup> Voir chapitre 5.3.

<sup>7</sup> Etude CEE, Potentiel d'augmentation de la force hydraulique, nov. 2004.

**Dans l'idée d'un approvisionnement électrique avantageux et sûr, la part de la force hydraulique à la production électrique nationale doit être augmentée.**

**L'UDC demande des conditions-cadres avantageuses pour cet important agent énergétique.**

**Il faut en particulier assouplir les prescriptions trop rigides sur les débits résiduels. Les initiatives et recours qui visent à détériorer ces conditions-cadres doivent être combattus avec détermination.**

## **3.2. Force nucléaire**

La force nucléaire est, après la force hydraulique, la deuxième ressource énergétique de la production électrique suisse. Sa part est de presque 40%. **Comme la force hydraulique, la force nucléaire répond aux exigences d'une production électrique sûre, avantageuse, ménageant l'environnement et axée sur l'avenir.** Les centrales nucléaires suisses offrent un niveau de sécurité extrêmement élevé en comparaison internationale. Durant ces dernières décennies, la Suisse a acquis un savoir-faire exceptionnel dans ce secteur. Il serait fatal de le perdre ou de renoncer à l'exploiter.

### **3.2.1. Réserves suffisantes**

**L'énergie nucléaire est aussi un facteur positif en ce qui concerne la dépendance de l'étranger.** Bien qu'il n'existe pas en Suisse de gisement d'uranium pour alimenter les centrales nucléaires, l'approvisionnement en éléments combustibles est assuré, car les exploitants helvétiques ont conclu des contrats de fourniture de longue durée<sup>8</sup>. De plus, la majorité des réserves d'uranium se situent dans des régions politiquement stables<sup>9</sup> contrairement aux gisements de gaz et de pétrole. C'est là évidemment un avantage quand il s'agit d'assurer un approvisionnement avantageux et fiable en combustible nucléaire.

---

<sup>8</sup> Les réserves actuellement confirmées avec des coûts d'exploitation de 40 à 130 dollars par kilo sont de 4,743 millions de tonnes. Compte tenu de la consommation actuelle de toutes les centrales nucléaires du monde, soit 68'000 tonnes par an, ces réserves suffiraient donc pour environ 70 ans (source: OECD NEA & IAEA, Uranium 2005: *Resources, Production and Demand*). Ce calcul ne tient cependant pas compte des réserves qui restent à découvrir ou de celles dont l'exploitation n'est pas encore rentable. On sait par exemple que des quantités importantes d'uranium existent dans les phosphates (22 millions de tonnes) et dans l'eau de mer (4 milliards de tonnes). Le recyclage des barres de combustibles usagées augmente les réserves de 30% supplémentaires. Les nouveaux types de réacteurs qui consomment moins d'uranium prolongeront encore une fois la durée des réserves. Enfin, le recours aux surrégénérateurs permettrait d'utiliser l'isotope d'uranium U238 qui n'est pas fissile. Cet élément pourrait être transformé en plutonium Pu 239 qui possède une densité énergétique nettement plus élevée (plus de 60 fois de celle de l'U235 utilisé actuellement). L'uranium deviendrait ainsi une ressource énergétique quasi inépuisable (source: [www.energie-fakten.de](http://www.energie-fakten.de)).

<sup>9</sup> Le Canada et l'Australie qui disposent d'importants gisements d'uranium ont fait de gros efforts ces dernières années pour garantir à long terme l'exploitation de cette importante matière première.



Autre point important à observer: le progrès technique. D'énormes efforts ont été déployés ces dernières années dans le domaine de l'énergie nucléaire pour développer de nouveaux systèmes de réacteurs. La troisième génération de réacteurs qui en est issue séduit par des capacités et des rendements plus élevés ainsi que par une sécurité accrue. Ces réacteurs sont plus économes en uranium, un aspect important vu que les réserves de ce combustible ne sont pas illimitées. De plus, le meilleur rendement réduit le volume des déchets.

### **3.2.2. Régler rapidement l'élimination des déchets**

La question des déchets radioactifs doit être réglée rapidement et au niveau national afin de réduire la dépendance internationale de la Suisse, mais aussi dans la perspective d'une réutilisation ultérieure de cette importante matière première (avec de nouveaux types de réacteurs comme les surrégénérateurs). La Suisse a fait œuvre de pionnier dans ce domaine. Un consortium international de scientifiques travaille sur la question de l'élimination des déchets dans les deux installations de Mont Terri (JU) et du Grimsel (BE). Des progrès importants ont été réalisés dans le courant des trente ans écoulés.

Pendant que les résultats de ces recherches sont appliqués à différents endroits du monde et que des lieux de stockage définitifs sont en cours de réalisation, la Suisse, elle, perd du temps. **Bien que la preuve scientifique soit faite qu'un stockage de déchets radioactifs en Suisse ne pose aucun problème, cette question est maintenue en suspens pour des raisons purement politiques. Or, il s'agit maintenant de régler ce problème dans l'intérêt d'une politique énergétique efficace et aussi pour les générations à venir.** Même si la Suisse abandonnait l'énergie nucléaire, il y aurait toujours des déchets radioactifs (par exemple, en provenance de la médecine). L'UDC rejette donc catégoriquement le lien établi entre la question du stockage final et l'abandon de la production électrique nucléaire.

### **3.2.3. Pousser la modernisation**

**Les centrales nucléaires existantes doivent être exploitées aussi longtemps que le permet leur sécurité** afin de garantir à la société suisse un approvisionnement énergétique avantageux, sûr et ménageant l'environnement. **L'exploitation de ces centrales ne doit pas être entravée par de nouvelles contraintes et taxes comme une augmentation de la couverture en responsabilité civile.** Lorsqu'elles arrivent à la fin de leur période d'exploitation, les centrales désaffectées doivent être remplacées par de nouvelles. Il est cependant indispensable à cet effet que les autorités compétentes prennent dès à présent une décision de principe en faveur de l'énergie nucléaire.

**La question de l'élimination des déchets doit être rapidement résolue. Elle doit être réglée de manière à accroître l'indépendance de la Suisse.**

Lorsqu'elles arrivent à la fin de leur période d'exploitation, les centrales nucléaires doivent être remplacées par des unités nouvelles au même endroit.

L'UDC demande aux autorités responsables de prendre rapidement une décision de principe en faveur de l'énergie nucléaire.

## 4. Autres formes d'énergie complétant l'approvisionnement électrique de la Suisse

Bien que les énergies alternatives ne puissent pas prendre le relais des deux ressources énergétiques traditionnelles que sont l'hydraulique et le nucléaire, elles peuvent jouer un rôle important dans la future politique énergétique. **Dans l'idée de diversifier la composition de l'approvisionnement électrique helvétique, la production d'électricité par des techniques alternatives doit être renforcée. Toutefois, l'extension de cette production et le recours accru à ces formes d'énergies ne doivent pas passer par des subventions publiques.** Le marché et, partant, le client doivent décider de la priorité à donner aux diverses ressources énergétiques.

### 4.1. L'importance croissante de la biomasse

La biomasse a le potentiel de devenir progressivement la plus importante ressource énergétique alternative. Neutre du point de vue des émissions de CO<sub>2</sub>, elle est appelée à jouer un rôle important pour permettre à la Suisse de tenir ses engagements découlant du protocole de Kyoto. De plus, elle est une des rares ressources énergétiques nationales qui se renouvelle constamment. **La biomasse peut donc apporter une contribution notable à la production électrique nationale.** En Suisse, le bois en est de loin la principale composante.

#### 4.1.1. Gaz naturel synthétique et biogaz

L'Institut Paul Scherrer (IPS) a présenté récemment un nouveau procédé de production énergétique à partir du bois. Au fil d'un processus en plusieurs étapes, le bois est gazéifié avant d'être transformé en gaz synthétique naturel (GSN).<sup>10</sup> Le produit qui en résulte peut non seulement remplacer les chauffages au bois traditionnels, mais aussi servir de carburant aux véhicules ou alimenter des usines à gaz produisant de l'électricité ou de la chaleur. Il peut donc remplacer le gaz fossile.

---

<sup>10</sup> La transformation du bois en gaz se fait selon le même principe que celui appliqué dans les installations de biogaz. En raison de sa composition particulière, le gaz de bois ne peut pas être injecté directement dans le réseau de gaz. Il faut donc le transformer pour en faire essentiellement du méthane, principal composant du gaz naturel. La méthanisation catalytique développée par l'IPS fonctionne selon ce principe.

A côté du procédé GSN, il existe encore d'autres possibilités de produire du gaz avec des ressources indigènes. Il y a par exemple le biogaz qui provient de la fermentation des déchets verts et des résidus organiques de l'agriculture.

#### **4.1.2. La biomasse est une chance pour les agriculteurs suisses**

Les exploitations énergétiques de la biomasse ne s'arrêtent pas là. Le colza ou le sucre constituent également une biomasse pouvant produire de l'énergie. Les deux matières premières peuvent être utilisées pour réduire la dépendance de la Suisse dans le domaine des carburants fossiles.<sup>11</sup>

La production de biomasse offre de nouveaux champs d'activité à l'agriculture et à la sylviculture nationales. Cette diversification est la bienvenue pour une agriculture multifonctionnelle. De nouveaux procédés et de nouvelles applications seront certainement développés dans un proche avenir pour faire de cette ressource alternative un pilier important de la production énergétique. Il faut donner à ce secteur les conditions-cadres les plus avantageuses possibles.

**La biomasse peut à l'avenir contribuer à l'approvisionnement énergétique de la Suisse en le diversifiant.**

**Les procédures d'autorisation pour les installations de biomasse doivent être simplifiées au maximum.**

#### **4.2. Géothermie**

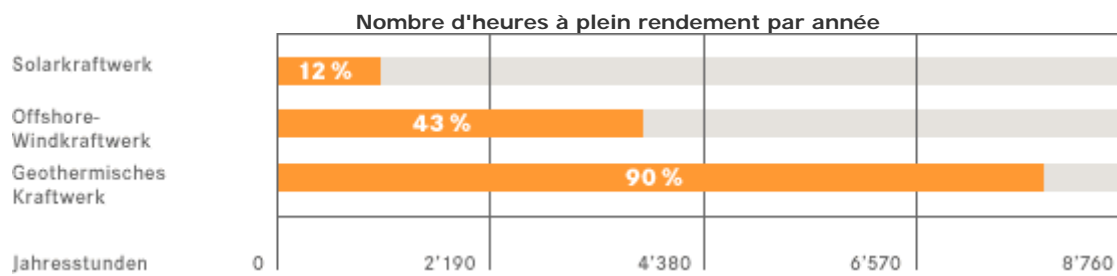
Par géothermie, il faut comprendre l'exploitation de la chaleur terrestre naturelle. L'exploitation de cette ressource énergétique a de nombreux avantages. **Cette énergie est disponible toute l'année et indépendamment des influences extérieures; son exploitation prend peu de place et des systèmes de chauffage et de production énergétique pour des maisons familiales individuelles, voire pour des quartiers entiers, fonctionnent déjà dans la pratique.**

L'indépendance d'influences extérieures et la disponibilité constante sont les principaux avantages de cet agent énergétique alternatif. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le tableau suivant:

---

<sup>11</sup> A côté du biodiesel, cette forme de biomasse donne surtout du méthanol et de l'éthanol qui peuvent être additionnés au carburant traditionnel.

## Comparaison d'une centrale géothermique avec d'autres agents énergétiques<sup>12</sup>



Source: [http://www.ebl.ch/energie/innovation/deep\\_heat\\_mining.php](http://www.ebl.ch/energie/innovation/deep_heat_mining.php)

Le principal problème de certaines ressources énergétiques alternatives est que leur production est limitée à certaines périodes. Les installations solaires ne produisent de l'électricité que quand le soleil brille, les éoliennes que quand le vent souffle. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que l'énergie solaire et éolienne affiche un rendement nettement inférieur à celui de la géothermie: 12 et 43% pour les deux premières contre 90% pour la seconde.

Ces avantages de la géothermie expliquent la multiplication des projets. Un important chantier vient d'être ouvert à Bâle qui réalise sous le nom de Deep Heat Mining la première centrale géothermique de Suisse qui produira aussi bien du courant électrique que de la chaleur pour 5000 ménages.

En l'an 2000, la production géothermique mondiale a atteint près de 8000 MW<sup>13</sup>, un chiffre imposant, mais le fait est que les coûts de cette production énergétique sont encore élevés (de l'ordre du coût de l'énergie éolienne). On peut cependant penser que le progrès technique va en réduire le prix.

**La géothermie apporte une contribution utile à l'approvisionnement énergétique indépendant de la Suisse.**

### 4.3. L'énergie éolienne a des limites

Les installations éoliennes actuelles ont un rendement important et leur démantèlement n'a guère de conséquences pour l'environnement. Elles ont cependant aussi de gros inconvénients: ces équipements nécessitent beaucoup de place et doivent être réalisés à des endroits particuliers; elles affectent considérablement le paysage si bien qu'elles suscitent de fortes oppositions dans un pays ayant une densité démographique aussi élevée que la Suisse.

La proposition d'importer de l'électricité produite par des usines installées dans la mer du Nord est irréaliste. Non seulement le transport de l'électricité sur des distances aussi longues produit des pertes énormes, mais, en plus, l'importation de grandes quantités d'électricité

<sup>12</sup> Usine solaire, Usine éolienne offshore, Usine géothermique, Heures par an

<sup>13</sup> IEA (2003) Renewables for Power Generation. Status & Prospects. OECD/IEA.

dépasse la capacité des réseaux. En outre, l'Allemagne aura besoin elle-même de cette énergie puisque ce pays a décidé d'abandonner le nucléaire. Enfin, ce mode d'approvisionnement accroît encore la dépendance de la Suisse.

**La production électrique éolienne dans le cadre actuel et par des équipements suisses doit être saluée dans l'idée de la diversification de l'approvisionnement électrique.**

#### **4.4. L'énergie solaire est toujours chère**

La technique photovoltaïque permet de produire de l'électricité presque partout. C'est un bon exemple d'une production électrique décentralisée et performante. Les pertes de transport sont faibles. L'énergie solaire peut être exploitée de manière active et de manière passive pour le chauffage et la préparation d'eau chaude. Mais la production photovoltaïque a aussi des inconvénients de taille, à commencer par son coût énorme: malgré les progrès techniques au niveau des collecteurs et l'augmentation du rendement, le prix du kWh d'électricité photovoltaïque varie entre 50 et 90 ct. De plus, la quantité d'électricité produite est beaucoup trop faible pour que cette technique puisse un jour remplacer la force nucléaire ou la force hydraulique.

**L'exploitation de l'énergie solaire doit être saluée dans l'idée d'une diversification et d'une décentralisation de la production électrique.**

#### **4.5. Gaz naturel: une solution transitoire pour combler rapidement des lacunes dans l'approvisionnement**

La production électrique avec du gaz naturel est une des possibilités qui s'offrent pour combler les lacunes prévisible dans l'approvisionnement électrique de la Suisse. En effet, les usines électriques au gaz sont rapidement construites et offrent une capacité de production élevée.

Contrairement aux ressources énergétiques citées jusqu'ici, le gaz naturel n'est pas neutre du point de vue des émissions de CO<sub>2</sub>. De plus, la fourniture de cette énergie peut rencontrer des problèmes politiques. En revanche, les émissions nocives provenant de la combustion de gaz sont plus faibles que celles générées d'autres combustibles fossiles. Un autre avantage réside dans le faible prix de cette production énergétique par rapport aux énergies alternatives comme la biomasse, la géothermie ainsi que l'énergie solaire et éolienne. La production électrique avec du gaz naturel répond au moins à l'exigence d'un approvisionnement énergétique avantageux.

**Compte tenu de la composition de l'approvisionnement électrique suisse qui ne produit presque pas de CO<sub>2</sub> grâce à la force hydraulique et nucléaire, les usines électriques au gaz ne constituent cependant pas une solution idéale.**

Le gaz naturel paraît plus indiqué pour être utilisé comme carburant ou combustible. Il peut, dans une certaine mesure, remplacer d'autres énergies fossiles et contribuer ainsi à réduire la dépendance pétrolière de la Suisse.

**Le recours au gaz naturel doit se concentrer sur le secteur des carburants et des combustibles.**

## **5. L'idéologisation du débat sur l'électricité nuit à la Suisse**

Malgré le rejet de divers projets visant à orienter la production électrique par des taxes d'encouragement ou d'incitation, divers milieux tentent constamment de relancer ces discussions au niveau politique. Il faut s'opposer avec détermination à ces tentatives d'éduquer les citoyens pour les forcer à utiliser une forme d'énergie plutôt qu'une autre. **Il est aberrant de soutenir des énergies qui ne résistent pas aux forces du marché et dont on ne sait pas si elles peuvent un jour remplacer les agents énergétiques fossiles ou la force nucléaire.**

Dans l'idée d'un approvisionnement énergétique global, les énergies alternatives doivent certes être saluées, mais il est exclu que l'Etat avantage certaines formes d'énergies par rapport à d'autres. Le renchérissement de l'énergie par des taxes aurait des conséquences fatales pour l'économie suisse et menacerait la prospérité et l'emploi.

**L'UDC s'oppose à toute taxe d'incitation ou d'encouragement dans le secteur énergétique.**

**Il est exclu que l'Etat subventionne certaines formes d'énergie.**

### **5.1. La loi sur le CO<sub>2</sub> est inutile**

En signant l'accord de Kyoto, la Suisse s'est engagée à réduire notablement ses émissions de CO<sub>2</sub>. Sous le prétexte de respecter ce contrat, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé de prélever des taxes sur les agents énergétiques fossiles au cas où les objectifs de réduction ne seraient pas atteints. Une fois de plus, la Suisse a choisi de faire cavalier seul, car les Etats ayant adhéré au protocole de Kyoto se sont fixé pour objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> au niveau mondial de 8% par rapport à leur niveau de 1990. Or, la Suisse a décidé arbitrairement de s'imposer un objectif de réduction de 10%.

Bien que la Suisse ne produise que 0,2% des émissions de CO<sub>2</sub> du monde, elle a donc décidé de sa propre autorité de s'imposer des conditions plus sévères que les autres pays.

L'attitude de la Suisse dans cette affaire est d'autant plus discutable que les principaux producteurs de CO<sub>2</sub> du monde – les Etats-Unis, la Chine et l'Inde – ont refusé d'adhérer au protocole de Kyoto. Il n'est guère raisonnable d'imposer des contraintes artificielles à notre économie alors que les principaux pollueurs restent à l'écart. A eux seuls, les Etats-Unis sont responsables de 25% des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. Les pays émergents comme la Chine et l'Inde dépasseront sans doute ce chiffre au fur et à mesure de leur industrialisation. Tant que la communauté mondiale dans son ensemble ne se met pas d'accord sur une action coordonnée, cet accord restera un pur exercice alibi.

Par ailleurs, il n'est pas certain du tout que le reste de la communauté mondiale atteindra effectivement les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés.

Ces interventions idéologiques nuisent à notre économie tant qu'il n'y a pas d'action coordonnée de tous les pays du monde. **Il est dès lors évident que l'objectif véritable de la loi sur le CO<sub>2</sub> n'est pas de respecter les dispositions du protocole de Kyoto, mais de donner à la politique énergétique les moyens de pénaliser les énergies fossiles par des taxes afin de rendre plus attractives d'autres formes d'énergies.**

Or, ces prélèvements obligatoires ont toujours des effets globalement négatifs, car ils renchérissement artificiellement certains agents énergétiques pour en favoriser d'autres.

**L'UDC exige l'adaptation des objectifs de réduction au standard international et rejette tout prélèvement obligatoire visant à soutenir la réalisation des objectifs de réduction du CO<sub>2</sub>.**

**Pour atteindre ces objectifs de réduction, il faut miser sur des mesures facultatives.**

## **5.2. L'encouragement des énergies alternatives est nocif pour l'économie**

Il est évident qu'une politique énergétique raisonnable et axée sur l'avenir doit veiller à diversifier au maximum l'approvisionnement en énergie du pays. Mais il devrait être clair aussi que cet objectif doit être atteint sans intervention étatique favorisant l'un ou l'autre agent énergétique. La taxation unilatérale de certaines formes d'énergie n'offre pas une base durable et économiquement valable à la future politique énergétique de la Suisse.

**Le but de cette politique ne doit pas être d'opposer les agents énergétiques les uns aux autres, mais d'assurer une complémentarité fructueuse qui réponde aux exigences de l'économie. Des interventions étatiques comme la rétribution obligatoire des**

**injections d'électricité dans le réseau ne résolvent pas les problèmes d'approvisionnement et ne créent pas non plus des structures résistant à la concurrence<sup>14</sup>.**

En fin de compte, c'est aux clients, donc à la société, de décider quelle énergie ils préfèrent. Il n'appartient pas à l'Etat ou à la société de générer des distorsions de la concurrence ou de rééduquer les citoyens.

L'encouragement de structures qui ne résistent pas aux forces du marché crée de nombreux problèmes et n'en résout finalement aucun. Les centrales électriques solaires ou les parcs d'éoliennes installés grâce à ces prélèvements obligatoires ne sont pas compétitifs à la longue au niveau des prix<sup>15</sup>. Si un jour les subventions publiques sont supprimées, donc si ces centrales alternatives sont livrées à la concurrence, elles risquent bien de disparaître, mais non sans avoir provoqué préalablement des suppressions d'emplois sur le marché général du travail en raison de tarifs d'électricité surfaits. La perte est donc double. Une société responsable et raisonnant logiquement ne peut admettre une telle politique énergétique.

**L'UDC s'oppose aux programmes de promotion qui favorisent certains agents énergétiques et suppriment la concurrence.**

**Les subventions publiques ne créent pas un marché durable pour les agents énergétiques; elles menacent l'emploi et le développement économique. Elles doivent donc être rejetées.**

### **5.3. Initiatives en cours**

**Les initiatives "Eau vivante" et "Imposer l'énergie et non le travail" illustrent parfaitement cette idéologisation de la production électrique.** Ces deux projets visent à modifier la composition de l'approvisionnement électrique de la Suisse, qui a pourtant fait ses preuves, en imposant des taxes et des actions de redistribution. Faisant une confiance aveugle aux idéologies et aux bons sentiments, les auteurs de ces initiatives ignorent délibérément les intérêts réels de la société et de l'économie qui ont besoin de conditions-cadres avantageuses pour fonctionner. Ces projets n'encouragent pas, en réalité, des énergies durables et prometteuses, mais bétonnent au contraire des structures surannées par des impôts et des actions de redistribution. On ose espérer que les citoyennes et les citoyens se rendront

---

<sup>14</sup> La rétribution des injections d'électricité dans le réseau a pour objectif de rendre les énergies alternatives plus compétitives grâce à des subventions. Le coût de la production électrique à partir de ces énergies étant nettement plus élevé, cette intervention permet de distribuer des subventions ramenant les coûts de production au niveau de ceux des agents énergétiques traditionnels. Parallèlement, une garantie de l'écoulement permet aux producteurs de lancer sur le marché des produits qui ne sont en fait pas compétitifs. Résultat: la mise en place d'installations de production qui, faute d'un subventionnement permanent, ne sont pas viables. Des interventions de ce genre sont hautement contestables sur le plan économique et crée plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

<sup>15</sup> Voir le tableau des coûts de l'électricité par kWh au chapitre 6.1.



compte de la portée réelle de ces initiatives et les traitent comme elles le méritent. Les mesures de promotion étatiques doivent être empêchées dans l'intérêt d'une concurrence fructueuse et équitable.

**Les propositions d'abandonner l'énergie nucléaire doivent également être rejetées pour la simple raison que les énergies alternatives ne peuvent pas prendre durablement le relais de cet agent énergétique.**

Les problèmes qui résultent d'un abandon du nucléaire (lacune encore plus massive dans l'approvisionnement électrique du pays, dépendance accrue de l'étranger) sont systématiquement ignorés et ceux qui les soulèvent se font traiter de menteurs. L'ironie de la situation tient aussi au fait que ce sont les mêmes milieux qui s'opposent à une extension des centrales hydrauliques existantes. Autre constat de la même veine: les arguments avancés contre une extension de l'exploitation hydraulique s'inspirent avant tout de la protection du paysage alors que les éoliennes posent exactement le même problème.

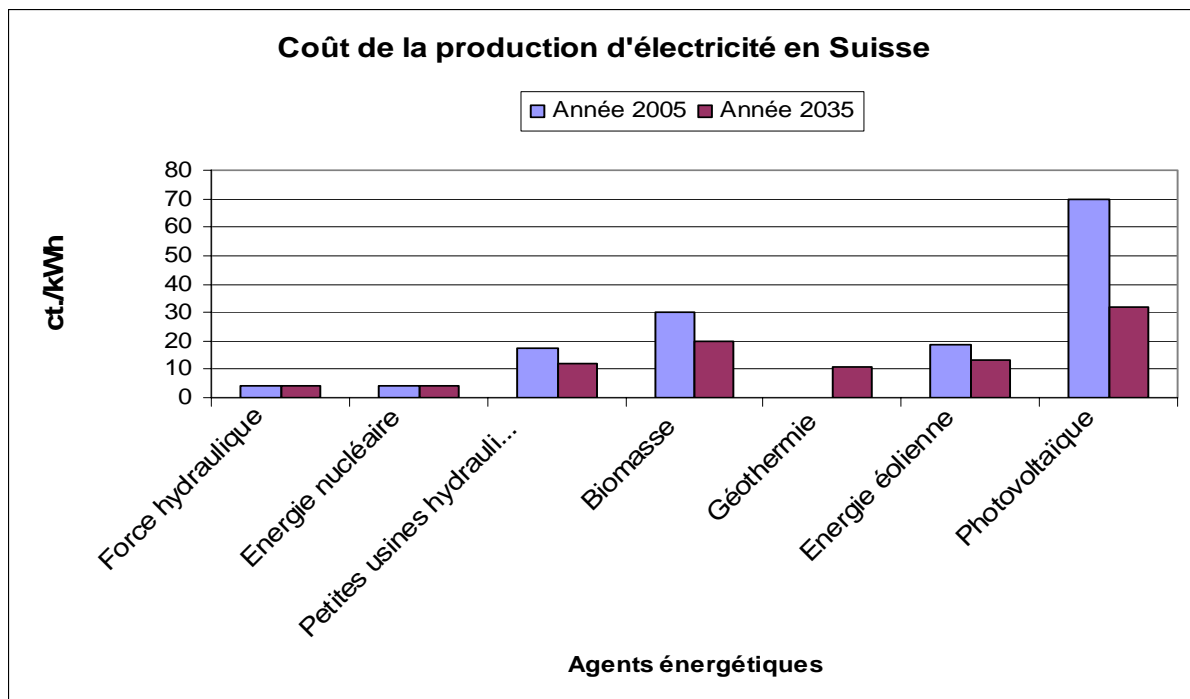
**L'UDC rejette les initiatives qui conduisent vers de nouvelles taxes et actions de redistribution.**

**Les exigences politiques visant l'abandon du nucléaire ou qui s'opposent à l'extension de l'exploitation hydraulique doivent être rejetées.**

## 6. Les exigences de l'UDC

### 6.1. De l'électricité avantageuse pour tous

**Le futur approvisionnement électrique doit répondre aux lois de la concurrence pour le bien du pays et de ses habitants.** Seule une économie saine peut assurer la prospérité et générer des emplois en nombre suffisant. Pour bien fonctionner, l'économie a besoin de bonnes conditions-cadres. Un approvisionnement électrique avantageux en est un élément essentiel. Mais, comme cela a été dit plus haut, cet objectif ne peut être atteint que par des formes d'énergies qui résistent à la concurrence. Le tableau suivant des coûts de l'électricité (valeurs moyennes) provenant de différents agents énergétiques illustre cette concurrence:



Source: Energiespiegel no 14/ 15 octobre/ novembre 2005

Il ressort clairement de ce tableau que la composition actuelle de l'approvisionnement électrique suisse est de loin la plus avantageuse. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle dure depuis si longtemps et qu'elle a aussi de bonnes chances de continuer d'assurer la majorité de la production électrique helvétique.

**L'UDC exige que l'approvisionnement électrique de la Suisse continue de se baser sur la composition énergétique la plus avantageuse et la plus concurrentielle.**

**En d'autres termes, les mesures renchérissant certaines énergies doivent être refusées. Les conditions-cadres doivent être libérales et avantageuses pour l'économie.**

## 6.2. De l'électricité nationale pour assurer l'indépendance du pays

La composition future de l'approvisionnement électrique de la Suisse doit non seulement être économiquement justifiable, mais aussi répondre à d'autres exigences. **En particulier, la politique énergétique doit veiller à assurer une indépendance maximale du pays.** Comme cela a été constaté plus haut, la Suisse dispose d'une bonne position de départ pour atteindre cet objectif. Pauvre en ressources fossiles, la Suisse possède en abondance la matière première la plus précieuse entre toutes – l'eau.

La force hydraulique est le principal agent énergétique de la production électrique suisse. Il faut donc veiller à ce que la part de l'hydraulique à l'approvisionnement électrique soit maintenue ou, mieux encore, augmentée. Une élévation des barrages et des turbines plus efficaces constitueraient des pas importants dans cette direction. Dans ce contexte aussi, il est important de s'opposer avec détermination aux tentatives de restreindre l'exploitation de cet important agent énergétique<sup>16</sup>.

Bien qu'il n'y ait pas de gisement d'uranium en Suisse, la force nucléaire continue de jouer un rôle important dans l'approvisionnement électrique de la Suisse. Comme cela a été relevé plus haut, l'uranium est disponible en quantités suffisantes dans des pays politiquement stables (notamment le Canada et l'Australie). La Suisse s'est assurée des livraisons suffisantes d'uranium sur le marché pour pouvoir continuer d'exploiter cet agent énergétique essentiel.

**Pour assurer un approvisionnement électrique aussi indépendant que possible de l'étranger, il faut à l'avenir renforcer l'exploitation des ressources indigènes.** Le bois offre à cet effet de multiples possibilités de produire de l'énergie, mais aussi la culture systématique de certaines plantes. Les deux ressources énergétiques contribuent à une diversification bienvenue de l'approvisionnement électrique. Cette politique profite non seulement à l'environnement, mais aussi à l'économie en ouvrant de nouveaux champs d'activités à la sylviculture et à l'agriculture.

**Pour assurer une indépendance aussi grande que possible de l'étranger, il faut davantage miser sur les ressources indigènes existantes et facilement exploitables ainsi que sur les agents énergétiques qui ont fait leurs preuves comme la force hydraulique et la force nucléaire.**

**A cet effet il faut:**

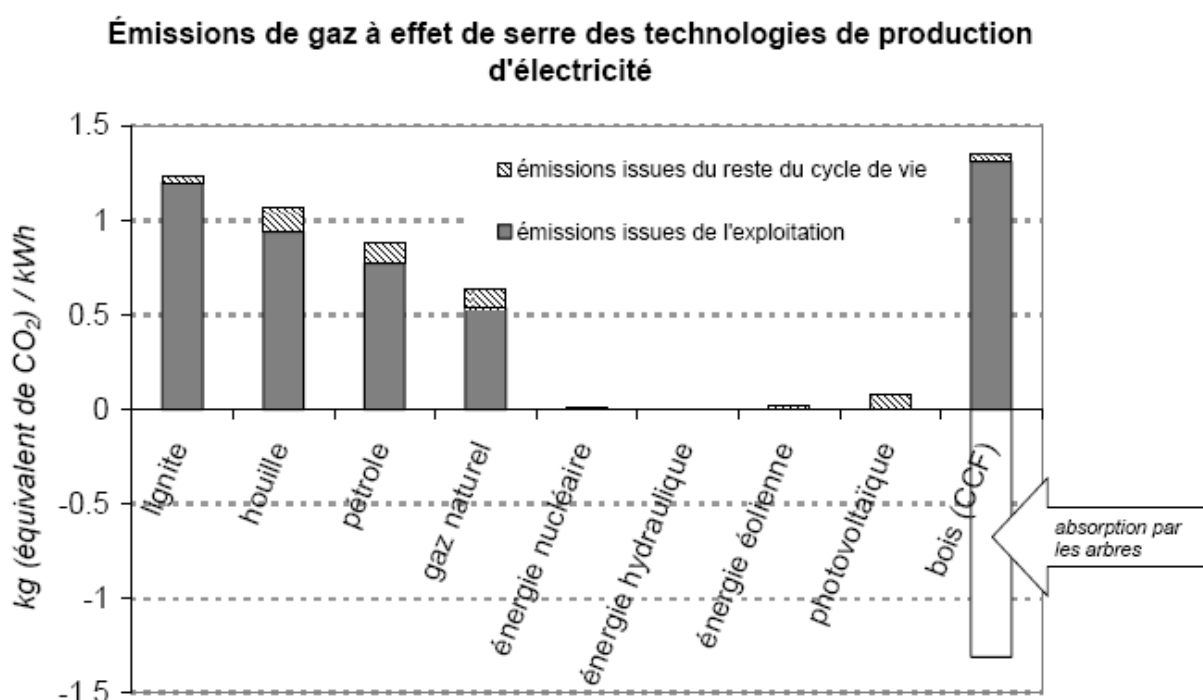
- **prendre rapidement une décision de principe en faveur du nucléaire;**

<sup>16</sup> Citons avant tout l'initiative "Eau vivante" qui demande une augmentation du débit résiduel, ce qui aurait pour conséquence une baisse de la production hydraulique.

- commencer immédiatement à planifier le remplacement des centrales nucléaires;
- chercher rapidement une solution au problème des déchets radioactifs.

### 6.3. Production électrique ménageant l'environnement

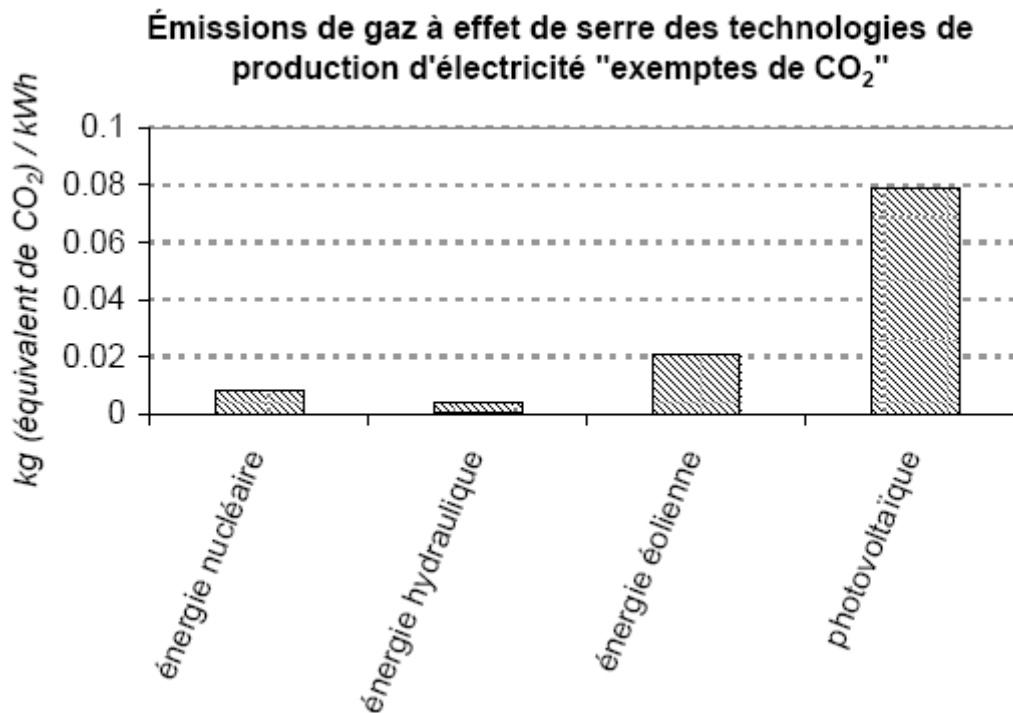
Dans l'intérêt de notre environnement et des générations à venir, la future production électrique doit être aussi neutre que possible en ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub>. Le bilan CO<sub>2</sub> se présente comme suit:



Source: Dones R., Heck T., and Hirschberg S.; PSI Scientific Report 2003/Volume IV: Greenhouse Gas Emissions from Energy Systems: Comparison and Overview. In: PSI Annual Report 2003 Annex IV. Paul Scherrer Institut, Villigen.

La production d'électricité avec du bois produit certes des émissions de CO<sub>2</sub>, mais celles-ci sont compensées par la capacité des forêts de fixer du CO<sub>2</sub> durant leur cycle de vie. Cette comparaison met clairement en exergue la production énergétique à base de force hydraulique, de force nucléaire, de bois, respectivement de biomasse, par rapport aux agents énergétiques classiques.

Même les techniques quasiment exemptes de CO<sub>2</sub> produisent quand même une certaine quantité de ce gaz. Il y a toutefois des différences: les techniques de production électrique que l'on propose comme alternatives au nucléaire, soit l'énergie éolienne et l'énergie solaire, génèrent sensiblement plus d'émissions que la force hydraulique ou nucléaire. La fabrication de cellules solaires et d'éoliennes consomme en effet des quantités d'énergies énormes, comme l'indique aussi le tableau suivant:



Source: Dones R., Heck T., and Hirschberg S.; PSI Scientific Report 2003/Volume IV: Greenhouse Gas Emissions from Energy Systems: Comparison and Overview. In: PSI Annual Report 2003 Annex IV. Paul Scherrer Institut, Villigen.

Si on tient compte aussi des coûts de production sensiblement plus élevés de ces deux formes d'énergie ainsi que des périodes d'exploitations irrégulières (ces deux ressources ne produisent de l'énergie que s'il y a du vent ou du soleil), on comprend très vite quelles formes d'énergies sont indispensables à un approvisionnement sûr et stable du pays.

**L'UDC approuve une production électrique émettant un minimum de CO<sub>2</sub>. La meilleure manière d'atteindre cet objectif est de conserver la composition actuelle de l'approvisionnement.**

**L'UDC demande donc que les deux agents énergétiques que sont la force hydraulique et la force nucléaire continuent d'assurer la majeure partie de l'approvisionnement électrique de la Suisse.**

**Les énergies alternatives doivent se faire une place sur le marché. Il faut mettre en place les conditions-cadres nécessaires à cet effet pour favoriser les investissements de l'économie ainsi que des arts et métiers dans des agents énergétiques comme le bois et la biomasse.**

Dans l'intérêt d'un approvisionnement énergétique sûr, indépendant et ménageant l'environnement, il faut cependant aussi veiller à une utilisation rationnelle et économe des ressources énergétiques. Il faut économiser l'énergie et éviter les pertes. Cette politique doit aussi soutenir la recherche de nouvelles formes d'énergies produisant peu d'émissions. Les producteurs d'énergie ont déjà fait un très bon travail à ce niveau et ils continueront de le faire.

Les économies d'énergie et le recours forcé aux énergies renouvelables sont stipulés dans la loi sur l'énergie et dans la loi sur le CO<sub>2</sub>.

**Cela dit, pour atteindre une meilleure efficacité énergétique, il ne suffit pas de formuler des programmes, mais il faut passer aux actes.** L'UDC salue donc les mesures facultatives prises jusqu'ici par l'économie et la coopération renforcée en matière d'efficacité économique. En revanche, nous rejetons des programmes onéreux de conseil et de coordination type EnergieSuisse.

**L'UDC mise sur des mesures facultatives pour accroître l'efficacité énergétique et réduire la consommation d'énergie.**

**L'UDC rejette par contre catégoriquement des programmes de promotion étatiques ou des taxes d'incitation.**